

Taux de l'abonnement... Pour douze mois... Pour six mois... Pour un an... FAUX DES ANNONCES... Dix lignes... Au-dessus de six lignes... Pour chaque ligne au-dessus de six lignes... Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.

LE JOURNAL DE QUÉBEC

Politique, Commercial, Industriel et Littéraire.

L'éditeur-proprétaire A. COTÉ, à qui toutes correspondances, lettres, etc., doivent être adressées franco.

Message du Président Lincoln.

Nous empruntons au Courrier des États-Unis les parties du message du Président Lincoln qui ont trait aux finances et à la guerre, etc. :

FINANCES.

L'état des finances exigea votre plus diligente considération. Les vastes dépenses occasionnées par les opérations navales et militaires que demande la suppression de la rébellion, ont été couvertes avec une promptitude qui n'est certainement pas ordinaire dans de semblables circonstances, et le crédit public a été pleinement maintenu. Cependant la durée de la guerre et l'augmentation des dépenses rendent nécessaire par l'accroissement des forces aujourd'hui en campagne, demandent que vous réfléchissiez de votre mieux au meilleur moyen d'assurer les revenus nécessaires sans faire tort aux affaires et en imposant le moins lourd fardeau possible au travail.

La judicieuse législation du congrès qui garantit que ces bons peuvent être reçus pour les emprunts et les droits intérieurs, et qui en établit le cours forcé pour les autres, et les rendus d'une circulation universelle, et a été en partie du moins et pour le moment, à la disposition longtemps ressentie de moyens de circulation, épargnant par là au peuple d'immenses sommes en escompte et en change.

Un retour aux paiements en espèces, toutefois, et cela dans la plus prochaine période compatible avec les regards dus à tous les intérêts, ne devrait jamais être perdu de vue. Les fluctuations dans la valeur des signes de circulation font toujours tort, et ce sera toujours le grand but à conduire ces départements. Je ne saurais vous en exposer ici un sommaire qui vous donnerait une idée de leur teneur et de leur importance plus que ce que les rapports eux-mêmes. Je me contente donc de les mettre sous vos yeux, et j'appelle sur eux votre attention.

C'est un plaisir pour moi que d'annoncer une amélioration décidée dans la condition financière du département des postes, en comparaison de plusieurs années précédentes. Les recettes pour l'année fiscale 1861 se sont élevées à \$5,399,296.40, qui ont embrassé le revenu de tous les États de l'Union pour les trois quarts de cette année, malgré l'interruption du revenu des six États séparés pendant la dernière année fiscale. L'accroissement de la correspondance des États loyaux a suffi pour produire pendant la même année un revenu de \$8,299,820.90, c'est-à-dire seulement \$50,000 de moins que celui provenant de tous les États de l'Union pendant l'année précédente. Les dépenses montrent un résultat encore plus favorable. Elles se sont élevées en 1861 à \$13,696,759.11. Pour l'année dernière, elles se sont réduites à \$11,125,364.13, montrant une diminution d'environ \$2,481,000 dans les dépenses comparées avec celles de l'année précédente, et d'environ \$3,750,000 comparées avec celles de l'année fiscale 1860. Le déficit dans le département pour l'année précédente, était de \$4,551,966.98; pour la dernière année fiscale, il s'est réduit à \$2,112,814.57. Ces favorables résultats sont dus, en partie, à l'interruption du service des mailles dans les États en insurrection, en partie à une réforme générale de toutes les dépenses de ce département, en vue de l'économie. L'efficacité du service postal, à ce qu'on croit, s'est aussi beaucoup améliorée. De plus, le directeur général des postes a entamé une correspondance, par l'intermédiaire du département d'État, avec les gouvernements étrangers, pour proposer une convention de représentants des postes, dans le but de simplifier le taux des postes, étrangers et d'expédier les mailles à l'étranger. Cette proposition, également importante pour nos citoyens adoptifs et les intérêts commerciaux de ce pays, a été favorablement accueillie par tous les gouvernements dont on a reçu les réponses. Je demande au congrès de consacrer son attention aux suggestions du directeur général des postes. Il trouvera dans son rapport les dispositions législatives ultérieures qu'exige, dans son

opinion, le bénéfice du service postal. Voici ce qu'expose le secrétaire de l'Intérieur en ce qui concerne les terres publiques : « Les terres publiques ont cessé d'être une source de revenu. Du 1er juillet 1861 au 30 septembre 1862, les recettes effectives, provenant de la vente des terres, ont été en tout de \$137,476 26, somme de beaucoup inférieure aux dépenses de notre système des terres. La loi sur la distribution des terres (Homestead Law), qui aura sa force le 1er janvier prochain, offre de tels encouragements aux colons que l'on ne peut s'attendre à voir les ventes au comptant arriver à être suffisantes pour couvrir les dépenses du bureau général des terres, et celles qu'exigent l'arpentage et la mise en vente de ces terres. La différence entre la somme ici accusée comme provenant de la vente des terres publiques et la somme, dérivant de la même source, qu'accuse le département du trésor, vient, je le sais, du fait que les périodes de temps, quoique les mêmes en apparence, n'ont pas réellement coïncidé à partir du même moment. Le rapport du trésor comparé avec l'ancien rapport porté en compte par l'intérieur, et qui dépasse de beaucoup la somme provenant de trois mois dont rend compte aujourd'hui l'Intérieur et dont ne tient pas compte du Trésor.

Sur nos frontières, les tribus indiennes ont manifesté, l'année dernière, un esprit d'insubordination, et sur plusieurs points elles sont entrées en hostilité ouverte contre les établissements blancs de leur voisinage. Les tribus qui occupent le Territoire Indien, au sud du Kansas, ont renoncé à leur allégeance aux États-Unis, et ont conclu des traités avec les insurgés. Ceux qui sont restés fidèles aux États-Unis ont été chassés du pays. Le chef des Cherokee a visité cette ville, dans le but de rétablir les relations antérieures de la tribu avec les États-Unis. Il n'a guère qu'elle a été contrainte par des forces supérieures à traiter avec les insurgés, et que les États-Unis ont agité de lui fournir leur protection, ce qu'il demandait les stipulations de son traité avec eux.

Au mois d'août dernier, les Indiens Sioux, dans le Minnesota, ont attaqué les établissements de leur voisinage avec une extrême férocité, tuant indistinctement hommes, femmes et enfants. Cette attaque était complètement inattendue, et en conséquence on n'avait préparé aucun moyen de défense. On estime que les Indiens n'ont pas massacrés moins de 800 personnes, et que des propriétés pour une grande valeur ont été détruites. Comment a été amenée cette révolte, c'est ce que l'on ne sait pas au juste, et des soupçons, qui peuvent être injustes, ne seraient être exprimés. A peu près au moment où les hostilités ont commencé, le Bureau Indien a reçu de sources différentes l'avis qu'une attaque simultanée devait être faite sur les établissements blancs par toutes les tribus, entre le Mississippi et les montagnes Rocheuses.

L'Etat du Minnesota a souffert de grands dommages par le fait de cette guerre indienne. Une grande portion de son territoire a été dépeuplée, et des pertes graves ont été le résultat de la destruction des propriétés. Le peuple de cet Etat manifeste un ardent désir de voir éteindre les tribus au-delà des limites de l'Etat, comme garantie contre des hostilités futures. Le commissaire des affaires indiennes vous fournira des détails complets. Je soumetts à votre considération spéciale la question de savoir si notre système indien ne doit pas être réformé. Beaucoup d'hommes sages et intelligents sont convaincus que cela serait profitable.

Je vous soumetts un exposé de ce qu'on fait les commissaires, et qui atteste le progrès de l'entreprise de la construction du chemin de fer du Pacifique et conseille ainsi le plus prompt achèvement de cette route; je recommande aussi à l'action favorable du Congrès les projets qui sont maintenant pendans devant lui pour l'élargissement des grands canaux dans l'Etat de New York, et dans l'Illinois, comme étant d'une importance vitale et rapidement croissante pour toute la nation et particulièrement pour la vaste région de l'intérieur, sujet qui demande une plus longue appréciation. Je me propose de préparer et de vous soumettre à cet égard, à un jour prochain, quelques renseignements de statistique intéressants et utiles. L'importance, au point

de vue militaire et commercial, de l'élargissement du canal de l'Illinois au Michigan et de l'amélioration du cours de la rivière Illinois, est exposée dans le rapport du colonel Webster au secrétaire de la guerre, rapport qui est maintenant transmis au Congrès et sur lequel j'appelle respectueusement votre attention. Pour exécuter les dispositions de la loi du congrès du 15 mai dernier, j'ai fait en sorte d'organiser le département d'agriculture des États-Unis. Le commissaire me fait savoir que, dans une période de quelques mois, le département a établi un système étendu de correspondances et d'échanges, tant chez nous qu'à l'étranger, qui promet des résultats éminemment favorables au développement de la connaissance exacte des récentes améliorations dans l'agriculture, dans l'introduction des nouveaux produits, et dans la collection des statistiques agricoles des différents États. De plus, le département sera bientôt prêt à distribuer libéralement des graines, des ardoises, des plants et des boutures; il a déjà publié et répandu à profusion beaucoup de précieux renseignements, en attendant un rapport mieux élaboré, qui sera présenté en temps utile, embrassant d'avantageuses expériences dans la science de la chimie, qui se poursuivent à présent dans la laboratoire. La création de ce département a eu pour but le bénéfice le plus immédiat d'une classe nombreuse de nos plus utiles citoyens, et à la confiance non-seulement que les bases libérales sur lesquelles il a été organisé encouragent votre approbation, mais encore qu'il réalisera avant peu toutes les prévisions, et qu'il deviendra une source fructueuse d'avantages pour toute notre population.

Discours de Dr. Cahill sur la civilisation en Europe.

Ce n'est qu'aujourd'hui que nous avons pu trouver place pour le résumé suivant du discours sur la civilisation européenne, prononcé dernièrement à Québec, par le savant docteur Cahill :

Le Docteur Cahill commence par faire une peinture de la civilisation antique. Les peuples civilisés de l'antiquité ont porté les lois, les arts et les sciences à un très haut degré de perfection. Ils ont eu les plus sages législateurs, les plus habiles sculpteurs, les artistes les plus accomplis, les poètes les plus célèbres. Après eux, vient l'Europe qui dans le commencement n'est que des rois barbares. Ces rois régneront jusqu'au 10ème siècle, ou à peu près. Le nombre en fut très grand, car leur période de pouvoir était bien courte, quelques uns ne régnaient qu'une semaine, d'autres 30 jours et ainsi de suite.

Au 10ème siècle, le système féodal et le système féodal s'introduisit. Les seigneurs féodaux étaient les chefs commandants, ou généraux, et le roi était le principal chef. Cet ordre de choses engendra un état particulier de société et aussi un esprit de rivalité civile et militaire. En ce temps là, en cet état regardé comme indigne d'un homme d'épouser une femme de la manière ordinaire; il fallait l'enlever; il fallait fuir avec elle et tuer plusieurs hommes en faisant.

En plusieurs cas, les rois furent élus par les plus puissants seigneurs, car les barons de la féodalité avaient de grands pouvoirs et vivaient avec splendeur. Les rois ne pouvaient aller à la guerre sans leur consentement, car les barons étaient les commandants de leurs propres armées armées qui constituaient les armées. Le soldat, ou partisan, vivait sur une terre qui était la sienne. S'il tombait sur le champ de bataille, cette terre demeurait à sa femme et à ses enfants, à son père et à sa mère, ou à ses frères, quelques fussent ceux de ses plus proches parents qui lui survécurent.

C'était un système excellent; il avait les plus grands avantages. Le soldat était dans une bien meilleure condition qu'il ne l'est de nos jours. On ne lui donnait pas tous les jours une chétive pitance; sa terre restait à ses proches, en cas de mort. Le roi féodal, sous le système féodal, était un homme bien ordinaire, car son pouvoir était rogné par suite de l'influence des nobles. Les barons forcèrent le roi Jean, malgré sa répugnance, à signer la Magna Charta. Aussi tard que 1649, un roi, Charles Ier, fut mis en

accusation, condamné et exécuté par une faction parlementaire. L'on voit qu'en réalité, le roi n'avait qu'un contrôle très restreint. Il ne pouvait de lui-même faire la guerre en autant qu'il ne pouvait obtenir de soldats que par les nobles qui étaient investis du pouvoir d'appeler aux armes leurs partisans. Les barons aussi étaient limités dans leurs pouvoirs, car ils n'étaient pas riches, leurs partisans possédant les terres.

Il y a cependant un pays en Europe où les choses sont mieux administrées, c'est la Suisse. Le fonctionnaire public en chef de chaque arrondissement est chargé de la matière. C'est son devoir, entr'autres choses, de s'assurer du nombre de pauvres de son arrondissement et alors, d'après certaines règles, de les partager entre les cultivateurs de la localité, pour leur secourir. En Suisse aussi, la loi règle la possession et la vente des biens-fonds de manière à empêcher ce monopole qui a un effet si nuisible. A cet égard, l'en agit très sagement. Là, il est impossible à tout homme d'acquiescer 40,000 acres de terres et de devenir ainsi aristocrate. Le pauvre peut acheter une terre s'il a les moyens de la payer. Malheureusement, il n'en est pas ainsi ailleurs, où chacun est libre d'en acheter tant qu'il lui plaît, et le pauvre, et le soldat, celui qui peut le plus courir à la défense du pays, et qui est en réalité un homme plus précieux sous ce rapport que l'aristocrate, n'en peut obtenir, car l'aristocrate ne veut pas permettre que ses possessions soient divisées; il ne peut comprendre qu'on puisse lui demander de vendre, ni qu'il puisse y avoir des lois pour le forcer à vendre une partie de son domaine.

En France, où le terrain est divisé et subdivisé en 11,000,000 de parties, ce qui fait, à peu de chose près, une de ces parties pour chaque 3 personnes, quel en est le résultat?— Quand des révolutions arrivent, elles sont toujours faibles et accompagnées par la populace de Paris et celle d'une ou de deux des autres grandes villes. La classe agricole n'y prend jamais part. Elle demeure parfaitement indifférente aux révolutions, à leurs causes, à leurs conséquences. De fait, l'homme vivant sur sa terre, avec sa femme et ses enfants, est peu enclin naturellement aux révolutions.

Peu de temps après l'inauguration de l'ordre de choses qui suivit le système féodal, l'on vit un grand événement surgir : la découverte de l'Amérique en 1492. C'est à l'Espagne que l'on doit cette découverte, car les Espagnols en traçèrent la route. Les Hollandais et les Portugais furent aussi d'intrepides navigateurs dans les recherches de l'inconnu. Mais la puissance de l'Angleterre augmentait. Elle entra en lice et le respect que son pavillon a su s'attirer des autres nations du monde, lui mérita l'appellation de maîtresse des mers. Telle fut sa position, que son caractère insulaire favorisait; elle put former de grandes flottes et de grandes armées selon son désir. Il lui fallut battre l'Espagne, elle le fit. Il lui fallut battre le Portugal, et parallèlement elle réussit à le faire. Ces guerres cependant coûtèrent énormément.

En 1771, notre dette nationale était de £50,000,000; maintenant elle est de £344,000,000. Tout ceci fut une conséquence du pouvoir donné aux rois. La France doit £300,000,000. Le crédit de l'Autriche est bien bas; de fait, c'est à peine si elle a aucun crédit. Ce gouvernement, fortement monarchique, est obligé de tenir sur pied une armée considérable.

À la fin de la guerre d'Italie, Napoléon, après une couple d'heures d'entretien avec l'empereur d'Autriche, a réussi à déterminer les préliminaires de la paix. Le plus sûr moyen qu'il prit pour persuader à François-Joseph que c'était son avantage de faire la paix, fut de le menacer de tourner la Hongrie contre lui. François-Joseph est un jeune homme accompli et habile, mais pas assez pénétrent pour son usage adversaire. L'Autriche resta pauvre; l'Italie aussi.

Il n'en est pas ainsi de l'Angleterre; elle peut toujours avoir de l'argent. Si lord Palmerston avait besoin de £50,000,000 demain, il pourrait les avoir sous un jour de délai. Toute personne ayant quelques deniers se hâterait de placer son argent à sa disposition. Les Anglais sont un peuple loyal et uni. Ils ont pleine confiance dans leur gouvernement; ils savent qu'ils seront payés et pour cela la sécurité est aussi bonne que l'argent qu'ils donnent.

—Il a bien fait de ne pas accepter un prêt, dit le père. C'est un bon travailleur, tout le monde l'aime et le demande; Cochon pris à crédit, grogne toute sa vie.

—Lorenzo, mon fils, reprit la mère, on dit encore qu'elle voulait se marier avec toi; tu refuses?

—Qui raconte cela? Vous savez bien, ma mère, que ce n'est pas au garçon qu'il appartient de dire non. Le non est un mot de qualité, il est réservé à la femme. Pourquoi veut-on compromettre la veuve?

—On ne la compromet pas, mon fils; on n'en a rien dit de mal.

—Non; on ne la jette pas à terre, mais on la découvre. L'envie! oh! l'envie! Parce qu'elle est riche et jolie, les autres ragent et mordent.

Lorenzo s'était assis sur un banc à l'écart, pendant que toute la famille, groupée devant la porte, déplorait le départ des deux frères. Il s'était aperçu de la pénible impression produite sur Dolores par ce qui s'était dit de la riche boulangère, et, la tête appuyée contre la muraille, les regards levés vers le ciel, il semblait envoyer aux étoiles une chanson qui s'adressait directement à la jeune fille.

Lorenzo chantait à voix basse, mais avec une grande netteté, une flexibilité admirable et cette justesse d'oreille qu'exigent les modulations délicates et souvent étranges des mélodies populaires. Dolores ne perdait pas un mot du texte, pas une nuance du chant; tous deux arrivaient à la fois à son oreille et à son cœur :

(A continuer.) FERNAN CABALLERO.

Feuilleton du Journal de Québec

DU 13 DÉCEMBRE 1862.

PAUVRE DOLORÉS. (1)

(Suite.)

—Eh bien donc, si le père Nolasco a foi en moi, lui qui n'est pas amoureux et qui n'est pas tendre, c'est que je vis droit. Seras-tu toujours ainsi, Lorenzo.

—Toutjours, à moins que ma mère ne me renvoie au monde.

—Fais attention! Porter le doute sans cesse avec soi, c'est une maladie, et l'homme meurt du mal qu'il nourrit.

—Et toi, sache ceci : la femme est ainsi que la mer, il n'en revient rien que d'amer. La femme, tu la tiens aujourd'hui, demain elle t'échappe.

—Dieu veuille, Lorenzo, que les autres supportent avec la même patience que moi les mauvais jugements!

—Lice par une vive reconnaissance, douée d'un caractère doux et patient, dominée par le despotisme de Lorenzo, Dolores inaugura ainsi une existence comme le

moment se calma comme s'éteint une lumière, et son visage reprit son apparence habituelle.

—Eh bien, Lorenzo que dis-tu? La proposition est-elle donc si mauvaise, que tu te rembrunis comme un ciel de décembre?

—Vous savez, madame, ce que dit la chanson : « Ne reçois de cadeaux de personne, si tu ne veux être obligé ».

—Allons, viens ici, mon enfant; ne sois donc pas si boudeur ni si réservé. Ne veux-tu pas ressembler à l'oncle Miguel, qui avait honte de tout, même d'être homme de bien ? et la remède à tout en ce monde, sauf la mort. Si tu étais moins sauvage, on pourrait t'entendre. Tu sais bien que mon pauvre Juan, en mourant m'a laissé la maison, le four et la boulangerie; j'ai besoin autant que de manger, d'un homme qui se mette à la tête de tout cela; il y a pour lui peu à faire et beaucoup à gagner.

—Madame, je n'entends rien à la boulangerie.

—Tu sais aussi qu'il m'a laissé un troupeau nombreux.

—Madame, je ne comprends rien aux troupeaux.

—Et encore bon nombre de piécettes. Tu trouverais ici de l'argent comptant.

—Que puis-je faire à cela ?

—Tu le feras fructifier.

—Non cela ne me va pas, dit Lorenzo en s'éloignant; je ne veux pas de charges. Nul souci, nul ennui.

—Voyons tout ce que tu me réponds là, c'est autant d'enfantillages; ne te dis-je

pas propre main lui serait fatal. Ni la mère ni le fils ne se trompaient dans leurs prévisions, car le sort atteignit les deux frères.

VIII. La boulangère chez qui Dolores allait trier le blé était une jeune veuve. Elle avait un grand penchant pour Lorenzo; elle cherchait tous les prétextes pour aller chez la tante Melchiora et saisissait toutes les occasions d'attirer Lorenzo chez elle. Celui-ci, qui était naturellement dédaigneux, accueillait avec dureté et impertinence toutes ces avances d'une femme qui était à la fois jeune, jolie et riche; mais la boulangère semblait n'y faire aucune attention et n'en était plus éprise.

Lorenzo se trouvait chez elle le soir du tirage au sort. Il s'en allait, une fois faite la besogne pour laquelle il était venu, sans dire un mot, selon sa coutume, lorsque la veuve l'appela.

—Eh bien, lui dit-elle, te voilà soldat ?

—Cela ne pouvait manquer, répondit Lorenzo; la fortune me boude.

—Voyons, reprit la veuve; si quelqu'un te donnait de quoi te racheter.

Le cœur bondit au jeune homme comme s'il eût été touché par la pile de Volta.

—Connaissez-vous donc quelqu'un qui veuille me prêter de l'argent? demandait-il avec anxiété.

—Sans doute, répondit-elle; et même quelqu'un qui te le donnera.

A ces paroles, Lorenzo, qui connaissait depuis longtemps les sentiments de la veuve, devina son intention. Sa joie d'un

Le roi de Sardaigne est réduit à la nécessité de...

M. Cahill fait ici une histoire concise de la guerre carliste...

Le roi de Sardaigne est réduit à la nécessité de...

Le roi de Sardaigne est réduit à la nécessité de...

Le roi de Sardaigne est réduit à la nécessité de...

Le roi de Sardaigne est réduit à la nécessité de...

Le roi de Sardaigne est réduit à la nécessité de...

Le roi de Sardaigne est réduit à la nécessité de...

Le roi de Sardaigne est réduit à la nécessité de...

Le roi de Sardaigne est réduit à la nécessité de...

Le roi de Sardaigne est réduit à la nécessité de...

Le roi de Sardaigne est réduit à la nécessité de...

Le roi de Sardaigne est réduit à la nécessité de...

Le roi de Sardaigne est réduit à la nécessité de...

Le roi de Sardaigne est réduit à la nécessité de...

Le roi de Sardaigne est réduit à la nécessité de...

Le roi de Sardaigne est réduit à la nécessité de...

Le roi de Sardaigne est réduit à la nécessité de...

Le roi de Sardaigne est réduit à la nécessité de...

sa foi et porter sa croix jusque sous les climats les plus lointains...

M. Cahill termine alors son discours en remerciant chaleureusement ses auditeurs...

M. Cahill termine alors son discours en remerciant chaleureusement ses auditeurs...

M. Cahill termine alors son discours en remerciant chaleureusement ses auditeurs...

M. Cahill termine alors son discours en remerciant chaleureusement ses auditeurs...

M. Cahill termine alors son discours en remerciant chaleureusement ses auditeurs...

M. Cahill termine alors son discours en remerciant chaleureusement ses auditeurs...

M. Cahill termine alors son discours en remerciant chaleureusement ses auditeurs...

M. Cahill termine alors son discours en remerciant chaleureusement ses auditeurs...

M. Cahill termine alors son discours en remerciant chaleureusement ses auditeurs...

M. Cahill termine alors son discours en remerciant chaleureusement ses auditeurs...

M. Cahill termine alors son discours en remerciant chaleureusement ses auditeurs...

M. Cahill termine alors son discours en remerciant chaleureusement ses auditeurs...

M. Cahill termine alors son discours en remerciant chaleureusement ses auditeurs...

M. Cahill termine alors son discours en remerciant chaleureusement ses auditeurs...

M. Cahill termine alors son discours en remerciant chaleureusement ses auditeurs...

M. Cahill termine alors son discours en remerciant chaleureusement ses auditeurs...

M. Cahill termine alors son discours en remerciant chaleureusement ses auditeurs...

M. Cahill termine alors son discours en remerciant chaleureusement ses auditeurs...

architecture simple et solide, était un gues-t-à-pens, au profit de quelques favoris...

En France, un maire a récemment porté la prudence jusqu'à demander, par compétition publique, une formule de soumission pour les plans d'une église à construire...

Ensuite, il y a le programme qui indique aux architectes le nombre de chambres, leurs grandeurs et leurs destinations réciproques et les objets essentiels qu'elles doivent renfermer...

Les plans, une fois finis, sont livrés aux hommes spéciaux du département et soumis à l'étude, d'où ils sortent après avoir été confrontés avec le programme...

Le moment n'est pas encore venu d'entrer dans des considérations sur l'organisation du ministère des travaux publics, mais simplement de faire comprendre qu'en s'en tenant strictement à la formule des soumissions, M. Keefer eût obtenu des édifices bien moins coûteux et préférables au point de vue utilitaire...

M. Dessaulles en est rendu au chauffage et à la ventilation, et n'écrit pas moins d'une colonne pour nous prouver que l'air pur est nécessaire à la vie, et pour donner au pays une idée de ce que doit être un bon système de ventilation...

Personne ne conteste le besoin de la ventilation, ce qui est encore contestable c'est l'excellence, comme principe d'un système de chauffage et de ventilation quelconque...

Et, grand Dieu ! personne n'a pu encore trouver la formule pour construire une cheminée de maison ; vous en faites une dont la tire est parfaite ; vous en construisez une seconde parfaitement pareille, qui fume à vous chasser de la maison, avec certains vents ou avec tous levants !

Vous dites à un ami qui construit : Placez vous une fournaise dans votre maison ? — Oh ! non, j'en ai tant vu de mauvaises. — Oui, mais employez un tel, son système est excellent, j'en fait l'épreuve moi-même chez moi. — C'est possible ; mais allez chez notre ami B, — avec ce système, il gèle et il étouffe dans la fumée.

Voilà l'histoire des systèmes de chauffage, et il en est de même de la ventilation qui est son corollaire et sa conséquence nécessaire.

Cependant, en adoptant l'expérience pour règle et en prenant une économie raisonnée pour point de départ, l'on peut arriver à un résultat satisfaisant.

La ventilation pratiquée sur tout un édifice a pour effet généralement de produire des courants d'air, ou très désagréables ou très dommageables à la santé, et le chauffage pratique de la même manière, à l'inconvénient non moins ordinaire et grave de vous donner trop peu ou trop de chaleur ; ceux qui aiment le froid font brûler les autres, et ceux qui aiment à brûler font geler leurs voisins.

On ne règle pas la chaleur dans un vaste édifice public où se rencontrent tant de volontés et de goûts opposés, comme on le règle dans sa propre maison, sous l'œil unique et vigilant du maître.

Il est donc clair que la ventilation qui peut se pratiquer dans chaque pièce isolément et qui est soumise au contrôle des occupants, est la meilleure quand elle est possible. Or, l'expérience a prouvé, il y a déjà longtemps, que la meilleure ventilation est la cheminée, que vous pouvez, à l'aide de la grille, ouvrir et fermer à volonté.

Il se fait constamment deux courants dans une cheminée, le courant chaud qui monte au centre et le courant froid qui descend le long des parois, enveloppant l'autre tout entier.

Une chambre de travail ne contient d'habitude, jamais plus de trois ou quatre employés, et, pour leur consommation d'air pur, la cheminée est un fournisseur surabondant.

Ajoutons que, par précaution et pour le cas où les appareils de chauffage ne réussiraient pas, M. Keefer a fait mettre des cheminées dans toutes les pièces. Quel bonheur donc et quelle économie s'il s'était dit : « Les cheminées sont suffisantes pour la ventilation des chambres de travail, n'employons le chauffage et la ventilation, comme système, que pour les deux salles législatives et la bibliothèque. » Quel bonheur et quelle économie ! car ce vaste système de chauffage et de ventilation est la grande erreur, l'erreur impardonnable de M. Keefer, nous allons le prouver : erreur qui a déjà absorbé probablement une moitié de toute la dépense ; erreur qui coûtera, peut-être un million de piastres !

On nous dit : « Pourquoi le chauffage et la ventilation n'étaient-ils pas compris dans le contrat des édifices ; ils auraient coûté moins cher ? » Nous répondons : demandez-le à M. Keefer !

Nous avons promis de donner nos preuves, en voici une ; mais lisez plutôt ces quelques lignes fatales ; vous en aurez une autre plus incompréhensible et plus impardonnable encore. Nous lisons dans la soumission de M. Garth pour l'établissement d'un système de chauffage et de ventilation dans les trois édifices :

for the sum of sixty one thousand, two hundred and eighty five dollars, (\$61,285.)

M. Garth demandait donc, pour son système de ventilation et de chauffage, la modique somme de \$61,285 ; mais il avait soin de dire : je ferai tout, « moins les excavations et les ouvrages en pierre, en brique et en bois. » Or, vous savez déjà que ce moins fatal coûtera un million de piastres au pays.

M. Rose avait choisi M. Keefer, entre tous, parce qu'il le croyait intègre et capable, et lui avait donné sa confiance la plus entière ; M. Rose, se réservant l'administration du département, avait laissé à M. Keefer le contrôle entier des travaux publics. Est-ce celui-ci devait donc manquer à ce point à son chef que de ne pas le mettre en garde contre le colossal moins de M. Garth, et de ne pas lui dire : « Avant d'accepter cette proposition, il faut s'assurer de ce que coûteront les excavations et les ouvrages en pierre, en brique et en bois ? »

En disant à M. Rose : les ouvrages non-compris dans la soumission coûteront \$400,000, \$500,000, \$1,000,000, son chef se fut arrêté court, on le sait, quand on connaît les dispositions de M. Rose. Mais non, c'était trop simple.

Beaucoup plus, on procéda sans plans, et les excavations et les ouvrages en pierre furent laissés au contrôle de M. Garth qui, lorsque M. Page l'arrêta, avait déjà fait construire une longueur considérable de conduits à air en pierre polie, déclarant que cela était nécessaire au mouvement libre de l'air dans les conduits !

Ce n'est pas tout : l'application du système Garth occasionna un changement presque radical dans les édifices et les contrats déjà signés au grand détriment du coffre public ; 2° comme on voulait faire arriver sans l'aide de pompes l'eau froide dans les énormes bouilliers qui doivent chauffer l'air, il fallut creuser le roc jusqu'à 10 pieds plus bas sur une vaste étendue ; 3° mais alors il fallut miner aussi proportionnellement dans le roc les conduits d'écoulement !

M. Dessaulles a dit : Mais si M. Keefer était si coupable, pourquoi M. Cauchon l'a-t-il gardé ? Notre réponse est facile. M. Cauchon, avant de prendre la direction des travaux publics, ne connaissait absolument rien de ce qui s'était passé à Outaouais ; mais comme il n'avait aucune confiance dans la capacité de M. Keefer, comme architecte, il crut devoir lui ôter de suite la direction des immenses travaux d'Outaouais, de la future capitale.

M. Cauchon en allant plus loin, en proposant d'éliminer M. Keefer, sans forme de procès, se fut d'abord exposé au reproche d'arbitraire, et puis, le gouverneur-général et le conseil exécutif lui eussent naturellement demandé sur quels faits il appuyait sa proposition d'ostracisme. Alors il lui eût fallu commencer l'œuvre éternelle de la commission d'Outaouais, et, pour chasser un officier, incapable mais rendu impuissant, on eût dépensé \$50,000. Non, il était mieux d'arrêter le mal dans sa racine et d'attendre que les preuves se fissent pour juger les personnes.

Nous irons même plus loin, et nous dirons : nous n'aurions pas dit un mot des fautes graves de M. Keefer, si, oublieux de son devoir au-delà de toute conception, il n'était pas allé se constituer volontairement le délateur mensonger de son chef, dont le seul tort était de garder le contrôle quand il avait la responsabilité, et qui avait posé la générosité jusqu'à garder le silence quand on lui faisait en chambre porter le fardeau des fautes de son député.

Mais que fait, lui, le gouvernement actuel ? Ne garde-t-il pas M. Keefer, et malgré ses immenses fautes aujourd'hui prouvées, ne le garde-t-il pas ? Ne lui a-t-il pas confié seul l'inspection des chemins de fer et la vie des citoyens ?

Nous donnerons un autre article mardi.

On lit dans l'Ordre :

« Les journaux ministériels n'ont point hésité, malgré la confiance qu'ils ont dans l'administration actuelle, le sentiment des difficultés exceptionnelles dont elle est entourée, la reconnaissance dont ils sont pénétrés pour l'immense service national qu'elle a rendu au Bas-Canada sur la question de la représentation basée sur la population, crainte salutaire que leur inspire le retour au pouvoir des ministres tombés, à critiquer quelques-uns des actes essentiels du ministère, quelquefois même avec trop de vivacité, à marquer franchement leurs dissentiments, à l'avertir et à le conseiller. »

« Le Journal de Québec voit là un signe de faiblesse pour le pouvoir ; nous y voyons, nous, un signe de force et de dignité de la part de la presse. Il croit que le pouvoir qui est ainsi critiqué par ses amis est bien peu habile et bien menacé ; nous pensons, nous, que la presse qui critique et avertit librement le pouvoir qu'elle aime, — qui n'est arrêtée dans l'accomplissement de son devoir ni par la crainte de blesser ses amis, ni par la crainte patriotique de nuire à la cause qu'elle soutient dans l'esprit des gens inattentifs ou déjà prévenus, ni par la crainte encore plus difficile à surmonter pour la plupart des partisans de réunir les adversaires communs et de leur prêter des armes, — plus d'influence sur l'opinion publique que les journaux serviles, et apporte bien plus de force au gouvernement par son adhésion à sa politique générale, qu'elle peut lui en faire perdre par la critique d'actes secondaires. »

Nous comprenons parfaitement que « la crainte salutaire que lui inspire le retour au pouvoir des ministres tombés » ramène l'Ordre vers les ministres qui ne sont pas encore tombés ; mais le fait qu'on revient, prouve le fait qu'on est parti ; le fait que l'on revient par « la crainte salutaire, » de tomber entre les mains de ses adversaires, prouve le fait que l'on est parti pour un grave motif ; d'ordinaire, on ne condamne pas publiquement ses amis pour une ou plusieurs raisons légères ; on se contente de les avertir privément.

L'Ordre nous fait comprendre qu'il critique seulement quelques-uns des actes secondaires du ministère. Nous le croyons bien sincère quand il parle ainsi, parce que nous le savons très devoué ; aussi ne peche-t-il ici, nous en sommes convaincus, que

par omission et non par commission. Il peut croire que ces évictions de Canadiens-français, ces commissions économiques dont les Canadiens-français sont littéralement et systématiquement exclus, ne sont que des actes secondaires, et cette opinion lui est d'autant plus naturelle, qu'il s'est constitué le défenseur de la race franco-canadienne, au début de sa carrière ; mais assurément il n'appellera pas acte secondaire, l'engagement de notre gouvernement relatif au chemin de fer intercolonial ! Il n'appellera pas acte secondaire un acte qui a forcé son chef, M. Dorion, à laisser le pouvoir, et que le député d'Hochelega et ses partisans dans la chambre, sont forcés de repousser par leurs votes ! Non, car il a lui-même exprimé l'espérance bien naturelle que les délégués des trois provinces ne réussiraient pas à Londres, et qu'alors M. Dorion pourrait reprendre sa place qui, du reste, malgré les répugnances de M. Sicotte, lui a été intentionnellement laissée ouverte.

Peut-être l'Ordre avait-il oublié ce grand acte, le seul important du cabinet actuel ? peut-être l'avait-il oublié, parce qu'il s'était fait à l'idée qu'il fallait regarder comme fait accompli le non-succès de nos délégués.

La conduite de l'Ordre et de ses confrères ministériels, à l'égard du cabinet, peut bien être « un signe de force et de dignité de la part de la presse, » mais ce n'est pas, à coup sûr, « un signe de force pour le pouvoir. » Nous comprenons que l'approbation de ses adversaires est un signe de force pour le cabinet, parce qu'elle est le produit d'une conviction désintéressée, et que pour le même motif le blâme de ses amis est un signe de dignité pour eux, si vous le voulez, mais de faiblesse pour lui.

Attendons, nous verrons si, à force de songer au chemin de fer intercolonial, l'Ordre finira par se faire à l'idée que cette plus grande des initiatives du pouvoir est « un acte secondaire » ; attendons le résultat de la négociation intercoloniale à Londres.

L'Organe en est au déluge, et il veut évidemment nous faire peur en nous inondant ; le même procédé a déjà été employé bien des fois et sans succès. Nous lui conseillons donc de moins écrire et d'écrire mieux. La qualité vaut mieux que la quantité.

Le « bon parti » est celui auquel l'Organe a voulu se vendre, et que, pour être fidèle à son titre, il n'a pas voulu acheter. « Les physiologistes » n'ont pas encore, que nous sachions, fait l'inspection de cet être incomplet et vicieux ; mais un docteur phrénologiste, cela on se le rappelle, fit scandale dans le temps, en lui posant la main sur la tête, découvrit que le « cœur et la conscience » manquaient, que l'hyppocrisie était surabondante ; il n'a pas dit routinier, parce qu'il ne connaissait pas l'homme dans la pratique.

Les très français organe parle « de faits corrects, s'il vous plaît, » et de l'« ostracisme du ministre de l'agriculture. » Est-ce que ce pauvre ministre aurait été ostracisé ? Mais non, pas encore, nous répond un homme profondément versé dans la connaissance de la langue « irlandaise, » il veut dire que ce ministre ostracise et que c'est là ce qui attriste la Minerve.

Nous comprenons avec tout le monde, que M. Sicotte, voyant l'hostilité extérieure contre son projet de chemin de fer intercolonial, mais étant trop engagé avec les sœurs provinciales, a dû partir pour Londres contre son gré. Ses organes ont dit sa pensée, à Montréal et à Québec ; mais le gouvernement impérial tient, paraît-il, inexorablement à sa promesse, et nous appelons cela jouer à tout à M. Sicotte. Tout le monde, moins l'Organe, nous a compris, parce que celui-ci ne comprend pas plus qu'il n'écrit le français.

Le « Journal » n'est pas « mystifié, » puisqu'il a toujours dit que le gouvernement n'obtiendrait qu'à l'aide d'avances, le moyen de se tirer temporairement d'embarras ; ces avances, ne pouvaient s'obtenir que par la promesse de « dépôts » publics.

L'opération a été si peu heureuse, que le receveur-général, M. Morris, au dire d'une dépêche télégraphique contenue dans le Herald, a été obligé de se rendre à Montréal pour y faire des arrangements ; que la « portion considérable » prise par la banque d'Ontario n'est que \$100,000 ; en tout \$600,000 au lieu de \$15,000,000, reconcommissaires, par les organes, il y a quelques semaines.

Nous demandons, s'il n'est pas vrai, car on insiste à nous l'affirmer, que la banque de l'Amérique du Nord, n'a accordé à M. Howland qu'un montant de \$100,000. Ce serait donc \$200,000 au lieu d'un million. Or quel gouvernement ne peut pas, surtout en promettant des dépôts, se procurer temporairement \$200,000, même \$600,000 ?

Nous définissons l'organe de trouver dans le Journal de 1849 ou de tout autre époque, les lignes suivantes qu'il nous attribue ; comment ne pas mentir quand on est « hyppocrisie » :

« On prédisait que M. Cauchon ne serait pas élu ; on disait aussi que le prince Louis-Napoléon (aujourd'hui Empereur) ne serait pas élu, et pourtant Louis-Napoléon est aujourd'hui Président de la république Française, et M. Cauchon est député de Montmorency. »

La Cour d'appel s'est ouverte, hier, à Québec, composée de leurs honorables juges Aylwin, Duval, Meredith, Mondelet, et Berthelot. La cour a prononcé ses jugements dans les causes suivantes :

Failes vs. Corporation, confirmé.
Société de construction vs. Sprowls, confirmé.
Montizambert vs. Murphy, confirmé.
Brown vs. Oakman, confirmé.
Chabot vs. Bégin, renversé.
Gosselin vs. Edmond, confirmé.

La Cour d'appel s'est ouverte, hier, à Québec, composée de leurs honorables juges Aylwin, Duval, Meredith, Mondelet, et Berthelot. La cour a prononcé ses jugements dans les causes suivantes :

Failes vs. Corporation, confirmé.
Société de construction vs. Sprowls, confirmé.
Montizambert vs. Murphy, confirmé.
Brown vs. Oakman, confirmé.
Chabot vs. Bégin, renversé.
Gosselin vs. Edmond, confirmé.

La Cour d'appel s'est ouverte, hier, à Québec, composée de leurs honorables juges Aylwin, Duval, Meredith, Mondelet, et Berthelot. La cour a prononcé ses jugements dans les causes suivantes :

McBlain vs. Oliver, renversé.
McBlain vs. Jamieson, renversé.
Nouvelles du siège de la guerre.
(Par vos télégraphiques.)
Louisville, 10 déc.—Le Journal dit que, dans la dernière affaire de Hartsville, 1900 fédéraux ont été faits prisonniers et que le nombre de soldats relâchés sur parole à Hartsville était de 2,300.

Le colonel Stuart est au nombre des prisonniers.
New-York, 10 déc.—Le steamer Eagle, parti de la Havane le 6, est arrivé ici ce soir.
Des avis de Vera Cruz du 1er décembre ont été reçus à la Havane, mais aucune nouvelle n'a été reçue par suite des difficultés des communications avec Vera Cruz.

La position des Français à Vera Cruz et à Orizaba est, dit-on, très critique, n'ayant pas de fourrage pour leurs chevaux et les troupes manquant de viande fraîche. En conséquence celles-ci souffrent de la dysenterie.
Les Mexicains ont repris Puerto Nansual, dont ils ont détruit une partie ; et ainsi le corps d'armée à Jalapa a eu ses approvisionnements coupés.

Les Mexicains fortifient activement Puebla et la ville de Mexico et la route qui se trouve entre ces deux villes. Ils sont, paraît-il, déterminés à inonder la vallée, et à rendre ainsi l'accès à la ville de Mexico impossible, excepté par les routes à barrières, lesquelles seront défendues.
Washington, 10 déc.—Le département de la marine a été informé que le steamer des États-Unis le Montgomery a capturé, le 20 novembre, le sloop confédéré Winchester.

Un grand nombre d'officiers arrivent tous les jours au camp pour reprendre leurs services.
Pendant ces derniers jours, il y a eu d'importants changements dans la position des divers corps de l'armée.
On assure aujourd'hui que les confédérés ont 180 canons en position sur la rive sud du Rappahannock, et quelques-uns sont du gros calibre.

Cairo, 10 décembre.—Il est bruit ici qu'il n'y a plus un seul confédéré dans le Mississippi et que Vicksburg pourrait être prise facilement.
Les confédérés agissent comme s'ils étaient incertains du succès.

Washington, 11 décembre.—L'avis suivant a été reçu aux quartiers généraux de l'armée ici :—Saint-Louis, 11 Déc. Au major général Halleck, commandant en chef : De nouveaux détails ont été reçus de la part des généraux Blunt et Herron, au sujet du combat qui a eu lieu, près de Fayetteville.

La perte des fédéraux en tués et en blessés est estimée à 1000 hommes, et celle des confédérés à plus de 2000.
De grands hôpitaux ont été provisoirement construits à Fayetteville.
C'a été un combat acharné et la victoire a été complète.

S. R. CURTIS, major général.
Washington, 11 déc.—À 6 heures ce matin 143 canons ont ouvert leur feu sur la ville de Fredericksburg, et aux dernières nouvelles le feu continuait sans interruption ; la destruction de la ville paraît certaine.

La grande division du général Franklin traverse la rivière, à trois milles au dessus de la ville, ayant construit des ponts à cet endroit sans que les confédérés fissent beaucoup d'opposition.
Saint-Louis, 11 déc.—Le général Blunt a télégraphié au général Curtis que les confédérés qu'il avait battus près de Fayetteville, Arkansas, avaient probablement traversé la rivière de l'Arkansas.

Les confédérés ont perdu 5 colonels dans ce combat.
Quartiers généraux, vis à vis Fredericksburg, 11 déc.—Ce matin les artilleurs ont reçu ordre de bombarder la ville ; en conséquence quatre batteries ouvrirent un feu nourri et le nuage de fumée était si épais qu'il était impossible de voir à une courte distance au-delà de la rivière.

Les maisons dans lesquelles les confédérés s'étaient réfugiés devinrent le point de mire des canonniers, et une partie fut détruite en un instant. Après le premier feu, les arabiers confédérés se retirèrent en arrière de la ville, où ils se mirent à l'abri derrière les édifices.

A sept heures, le bombardement était devenu général, et jusqu'à une heure de l'après-midi le bruit de l'artillerie fut incessant.
La fumée empêcha de voir l'effet de la canonnade, mais on entend le bruit des murs qui tombent et le craquement des maisons qui s'écroulent.

Les confédérés tiennent encore bon dans la ville et par intervalle on les voit courir d'un point à un autre.
Il est singulier que les batteries des confédérés ne répondent pas au feu des assiégeants.

Toutes les tentatives faites pour construire des ponts sur la rivière, ont été vaines.
A 11 heures, on découvrit que l'une des maisons de la ville était en feu ; les flammes actives par un grand vent se sont répandues promptement et Fredericksburg est maintenant enveloppée d'une ceinture de feu.

Des feux d'enfilade ont été ouverts sur les arabiers confédérés, et les ont chassés du voisinage du dépôt du chemin de fer. Les ingénieurs construisent maintenant des ponts sur la rivière. Ils ont été puissamment appuyés par le 89e régiment de New-York, commandé par le colonel Fairchild.
Acquia Creek, 11 déc.—Des avis reçus aujourd'hui mandent que des forces fédérales ont traversé la rivière et sont maintenant en possession de Frédéricburg.

New-York, 12 déc.—Une dépêche reçue de Washington annonce que Fredericksburg est en feu, mais que la plupart des édifices échappèrent à la destruction.
Le général annonce par le télégraphe que les fédéraux sont en possession de Fredericksburg depuis le 11. Les troupes traversent rapidement la rivière. Demain toute l'armée sera traversée et pourra engager la lutte avec l'ennemi.

Petit courrier d'Europe
Jusqu'au 26 novembre.
Une dépêche d'Egypte apporte une nouvelle intéressante et qui nous apprend que la question de percement de l'isthme de Suez vient de recevoir un commencement considérable de solution. Le grand canal maritime est creusé dans la première partie de son parcours. Vingt-cinq mille ouvriers ont depuis quelques mois achevé cet immense travail, et les eaux de la Méditerranée coulent maintenant, sur une étendue de soixante-cinq kilomètres, de Port-Saïd jusqu'à lac Timah, qui est situé, comme on sait, vers le milieu de l'isthme. Encore quarante kilomètres environ de travaux, et l'œuvre sera accomplie.
Quatre cents principaux marqueront cette admirable voie de communication : Port-Saïd,

